

JUIN 2019

- 1 1^{er} S. Ste Angèle Merici - *Dév. au Coeur immac. MARIE*
2 D. dans Oct. Ascension - S. Pothin, év. Lyon et Comp. MM. - *Désir du Ciel*
3 L. Ste Clotilde, reine de France - *Foi*
4 M. S. François Carraciolo - *Amour de DIEU*
5 M. S. Boniface, év. M. - *Zèle pour les âmes*
6 J. S. Norbert, év. - *Ne pas résister à la grâce*
7 1^{er} V. S. Gilbert - *Dévotion au SACRÉ-COEUR*
8 S. S. Maximin, disc. N. S. - *Vigile - Jeûne, abstinence*
9 D. Pentecôte - SS. Prime et Félicien - *Charité et zèle*
10 L. Ste Marguerite, reine d'Ecosse - *Esprit de pauvreté*
11 M. S. Barnabé, ap. M. - *Zèle pour DIEU*
12 M. S. Jean de S. Facond - 4-Temps - *Jeûne, abstinence*
13 J. S. Antoine de Padoue - *Dév. à l'Enfant-JÉSUS*
14 V. S. Basile le Gd - 4-Temps - *Jeûne et abstinence*
15 S. Ste Germaine de Pibrac - 4-Temps - *Jeûne, abstinence*
16 D. T. Ste Trinité - S. Jean-François Régis - *Dév. à Trinité*
17 L. S. Hervé, ermite aveugle - *Désir du Paradis*
18 M. S. Ephrem, Doct. Egl. - *Dév. à la Ste Vierge*
19 M. Ste Julienne Falconieri - *Dév. à Ste Eucharistie*
20 J. S. Silvère, Pape M. - *Paix dans les épreuves*
21 V. S. Louis de Gonzague, apôtre jeunesse - *Pureté*
22 S. S. Paulin, abbé - *Désintéressement*
23 D. Solen. Fête-DIEU - S. Joseph Cafasso - *Dév. à Euch.*
24 L. Nativité de S. Jean-Baptiste - *Gratitude*
25 M. S. Guillaume de Verceil, abbé - *Horreur du péché*
26 M. S. Jean et Paul, MM. - *Non au respect humain*
27 J. N.-D. du Perpétuel Secours - *Dévotion à N.-D.*
28 V. SACRÉ-COEUR - *Dévotion au Sacré-Coeur*
29 S. SS. Pierre et Paul, Ap. MM. - *Amour de l'Eglise*
30 D. Solennité du S.-C. - S. Paul, Ap. - *Dév. au S.-C.*



JUIN 2019

BILLET MENSUEL

Apostolat de la Prière

Ligue de prière et de zèle
en union avec le CŒUR de JÉSUS

INTENTION DU MOIS

EN RÉPARATION POUR LES LOIS INIQUES ET LES PÉCHÉS PUBLICS CONTRE LE RÈGNE SOCIAL DU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS

Nos grands-parents savaient tous que l'Eglise a une doctrine claire et immuable sur les relations des hommes entre eux dans la société et sur les lois morales que doivent observer les gouvernements : **c'est la doctrine sociale de l'Eglise**. Tous ne la connaissaient pas dans tous ses principes, mais tous savaient que l'Eglise, maîtresse de Vérité, la prêchait publiquement et avec autorité.

Aujourd'hui, la plupart des personnes nées de familles de tradition catholique ou ne connaissent même pas l'existence de cette doctrine ou, en tout cas, ne savent pas qu'elle est enseignée clairement dans les encycliques des Papes, surtout de Pie IX à Pie XII. On pense au contraire en général que l'Eglise s'adapte au monde et le suit dans son évolution au travers des siècles... C'est **cette idée mortifère** que S. Pie X explique de façon magistrale dans l'encyclique *Pascendi* contre le modernisme : l'Eglise ne doit pas s'ingérer dans les affaires de la politique, tout au plus peut-elle indiquer son point de vue pour en discuter, mais ensuite elle doit se soumettre à l'Etat et adapter au fur et à mesure sa doctrine à l'évolution des mentalités ; elle ne doit ni enseigner avec autorité, ni intervenir dans les affaires de l'Etat, ni les juger. C'est le discours que l'on entend dans la bouche de la très grande majorité des « évêques » conciliaires, modernistes au sens strict du terme. Le prophète Isaïe parlait de son temps des pasteurs d'Israël qui sont des chiens muets, c'est-à-

JUIN 2019

- 1 1^{er} S. Ste Angèle Merici - *Dév. au Coeur immac. MARIE*
2 D. dans Oct. Ascension - S. Pothin, év. Lyon et Comp. MM. - *Désir du Ciel*
3 L. Ste Clotilde, reine de France - *Foi*
4 M. S. François Carraciolo - *Amour de DIEU*
5 M. S. Boniface, év. M. - *Zèle pour les âmes*
6 J. S. Norbert, év. - *Ne pas résister à la grâce*
7 1^{er} V. S. Gilbert - *Dévotion au SACRÉ-COEUR*
8 S. S. Maximin, disc. N. S. - *Vigile - Jeûne, abstinence*
9 D. Pentecôte - SS. Prime et Félicien - *Charité et zèle*
10 L. Ste Marguerite, reine d'Ecosse - *Esprit de pauvreté*
11 M. S. Barnabé, ap. M. - *Zèle pour DIEU*
12 M. S. Jean de S. Facond - 4-Temps - *Jeûne, abstinence*
13 J. S. Antoine de Padoue - *Dév. à l'Enfant-JÉSUS*
14 V. S. Basile le Gd - 4-Temps - *Jeûne et abstinence*
15 S. Ste Germaine de Pibrac - 4-Temps - *Jeûne, abstinence*
16 D. T. Ste Trinité - S. Jean-François Régis - *Dév. à Trinité*
17 L. S. Hervé, ermite aveugle - *Désir du Paradis*
18 M. S. Ephrem, Doct. Egl. - *Dév. à la Ste Vierge*
19 M. Ste Julienne Falconieri - *Dév. à Ste Eucharistie*
20 J. S. Silvère, Pape M. - *Paix dans les épreuves*
21 V. S. Louis de Gonzague, apôtre jeunesse - *Pureté*
22 S. S. Paulin, abbé - *Désintéressement*
23 D. Solen. Fête-DIEU - S. Joseph Cafasso - *Dév. à Euch.*
24 L. Nativité de S. Jean-Baptiste - *Gratitude*
25 M. S. Guillaume de Verceil, abbé - *Horreur du péché*
26 M. S. Jean et Paul, MM. - *Non au respect humain*
27 J. N.-D. du Perpétuel Secours - *Dévotion à N.-D.*
28 V. SACRÉ-COEUR - *Dévotion au Sacré-Coeur*
29 S. SS. Pierre et Paul, Ap. MM. - *Amour de l'Eglise*
30 D. Solennité du S.-C. - S. Paul, Ap. - *Dév. au S.-C.*



JUIN 2019

BILLET MENSUEL

Apostolat de la Prière

Ligue de prière et de zèle
en union avec le CŒUR de JÉSUS

INTENTION DU MOIS

EN RÉPARATION POUR LES LOIS INIQUES ET LES PÉCHÉS PUBLICS CONTRE LE RÈGNE SOCIAL DU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS

Nos grands-parents savaient tous que l'Eglise a une doctrine claire et immuable sur les relations des hommes entre eux dans la société et sur les lois morales que doivent observer les gouvernements : **c'est la doctrine sociale de l'Eglise**. Tous ne la connaissaient pas dans tous ses principes, mais tous savaient que l'Eglise, maîtresse de Vérité, la prêchait publiquement et avec autorité.

Aujourd'hui, la plupart des personnes nées de familles de tradition catholique ou ne connaissent même pas l'existence de cette doctrine ou, en tout cas, ne savent pas qu'elle est enseignée clairement dans les encycliques des Papes, surtout de Pie IX à Pie XII. On pense au contraire en général que l'Eglise s'adapte au monde et le suit dans son évolution au travers des siècles... C'est **cette idée mortifère** que S. Pie X explique de façon magistrale dans l'encyclique *Pascendi* contre le modernisme : l'Eglise ne doit pas s'ingérer dans les affaires de la politique, tout au plus peut-elle indiquer son point de vue pour en discuter, mais ensuite elle doit se soumettre à l'Etat et adapter au fur et à mesure sa doctrine à l'évolution des mentalités ; elle ne doit ni enseigner avec autorité, ni intervenir dans les affaires de l'Etat, ni les juger. C'est le discours que l'on entend dans la bouche de la très grande majorité des « évêques » conciliaires, modernistes au sens strict du terme. Le prophète Isaïe parlait de son temps des pasteurs d'Israël qui sont des chiens muets, c'est-à-

dire qui n'avertissent pas le troupeau des dangers.

Chers associés, nous devons nous rappeler et professer sans respect humain que **la loi évangélique vaut pour les sociétés comme pour les individus**, que toutes les lois contraires au décalogue, comme celles qui ne châtent plus les péchés publics, mais les favorisent, sont de fausses lois sans aucune valeur, des lois criminelles qui doivent être abolies et que le catholique ne doit, ni ne peut respecter. Nous devons être prêts à mourir plutôt que de transgresser le décalogue, comme les Macchabées, ces juifs héroïques qui ont précédé de peu la venue du Messie et qui avaient comme devise : «Potius mori quam foedari, plutôt mourir que d'être souillés !». Ce ne sont certes pas les «évêques» conciliaires - et donc modernistes - qui rappellent cette **nécessité** ! Et pourtant, «pour vous, prenez garde à vous-même, nous a dit le MAÎTRE, car on vous livrera aux tribunaux, et vous serez battus dans les synagogues (= les églises aujourd'hui), et vous comparâtes devant les gouverneurs et devant les rois à cause de moi pour me rendre témoignage devant eux. Alors, le frère livrera son frère à la mort, et le père son fils, et des enfants s'élèveront contre leurs parents et les feront mourir. Et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom, mais celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé.»

Alors, chers associés, ce que nous pouvons et devons tous faire, c'est prier et se sacrifier en réparation pour les péchés et les lois contraires au Règne social du S.-C. ; c'est confesser par toute notre conduite et aussi par nos paroles, autant que nous le pouvons, que le monde court à sa ruine en offensant publiquement le S.-C., en s'opposant à son Evangile ; c'est prier et lutter aussi pour l'abrogation des lois iniques. Plus les trahisons sont graves et publiques, plus grande doit être notre Foi et clair notre témoignage ! **Adveniat regnum tuum !**, n'est-ce pas la devise de l'**Apostolat de la Prière** ?

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE

- Je n'hésiterai pas à rappeler à mon prochain que l'Eglise a une doctrine claire et immuable sur les relations des hommes entre eux et sur les règles morales que doivent suivre les gouvernements et saurai rappeler son influence bénéfique tout au long des siècles.

- Non seulement je ne parlerai, ni n'agirai jamais contre elle mais, au contraire, je la respecterai consciencieusement.

Premier Degré : OFFRANDE DE LA JOURNÉE au CŒUR de JÉSUS

Divin Cœur de JÉSUS, je Vous offre, par le CŒUR immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles Vous Vous immolez continuellement sur l'autel.

Je Vous les offre en particulier **en réparation pour les lois iniques et les péchés publics contre le Règne social du Sacré-Coeur de JÉSUS.**

Deuxième Degré : OFFRANDE À MARIE

d'une dizaine de chapelet à l'intention du mois

Pensez, durant cette dizaine, au mystère de la **Pentecôte.**

VERTU à pratiquer : le zèle apostolique.

PENSÉE : Adveniat regnum tuum !

Troisième Degré :

COMMUNION RÉPARATRICE offerte au Cœur de JÉSUS par MARIE

INTENTION POUR LE MOIS PROCHAIN (JUILLET) :
**POUR L'EXTIRPATION DES NOUVEAUX RITES ET DU
MODERNISME QUI LES A ENGENDRÉS**

dire qui n'avertissent pas le troupeau des dangers.

Chers associés, nous devons nous rappeler et professer sans respect humain que **la loi évangélique vaut pour les sociétés comme pour les individus**, que toutes les lois contraires au décalogue, comme celles qui ne châtent plus les péchés publics, mais les favorisent, sont de fausses lois sans aucune valeur, des lois criminelles qui doivent être abolies et que le catholique ne doit, ni ne peut respecter. Nous devons être prêts à mourir plutôt que de transgresser le décalogue, comme les Macchabées, ces juifs héroïques qui ont précédé de peu la venue du Messie et qui avaient comme devise : «Potius mori quam foedari, plutôt mourir que d'être souillés !». Ce ne sont certes pas les «évêques» conciliaires - et donc modernistes - qui rappellent cette **nécessité** ! Et pourtant, «pour vous, prenez garde à vous-même, nous a dit le MAÎTRE, car on vous livrera aux tribunaux, et vous serez battus dans les synagogues (= les églises aujourd'hui), et vous comparâtes devant les gouverneurs et devant les rois à cause de moi pour me rendre témoignage devant eux. Alors, le frère livrera son frère à la mort, et le père son fils, et des enfants s'élèveront contre leurs parents et les feront mourir. Et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom, mais celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé.»

Alors, chers associés, ce que nous pouvons et devons tous faire, c'est prier et se sacrifier en réparation pour les péchés et les lois contraires au Règne social du S.-C. ; c'est confesser par toute notre conduite et aussi par nos paroles, autant que nous le pouvons, que le monde court à sa ruine en offensant publiquement le S.-C., en s'opposant à son Evangile ; c'est prier et lutter aussi pour l'abrogation des lois iniques. Plus les trahisons sont graves et publiques, plus grande doit être notre Foi et clair notre témoignage ! **Adveniat regnum tuum !**, n'est-ce pas la devise de l'**Apostolat de la Prière** ?

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE

- Je n'hésiterai pas à rappeler à mon prochain que l'Eglise a une doctrine claire et immuable sur les relations des hommes entre eux et sur les règles morales que doivent suivre les gouvernements et saurai rappeler son influence bénéfique tout au long des siècles.

- Non seulement je ne parlerai, ni n'agirai jamais contre elle mais, au contraire, je la respecterai consciencieusement.

Premier Degré : OFFRANDE DE LA JOURNÉE au CŒUR de JÉSUS

Divin Cœur de JÉSUS, je Vous offre, par le CŒUR immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles Vous Vous immolez continuellement sur l'autel.

Je Vous les offre en particulier **en réparation pour les lois iniques et les péchés publics contre le Règne social du Sacré-Coeur de JÉSUS.**

Deuxième Degré : OFFRANDE À MARIE

d'une dizaine de chapelet à l'intention du mois

Pensez, durant cette dizaine, au mystère de la **Pentecôte.**

VERTU à pratiquer : le zèle apostolique.

PENSÉE : Adveniat regnum tuum !

Troisième Degré :

COMMUNION RÉPARATRICE offerte au Cœur de JÉSUS par MARIE

INTENTION POUR LE MOIS PROCHAIN (JUILLET) :
**POUR L'EXTIRPATION DES NOUVEAUX RITES ET DU
MODERNISME QUI LES A ENGENDRÉS**